

Informations de base	
2013/2872(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les violences et persécutions perpétrées récemment contre des chrétiens, entre autres à Maaloula (Syrie) et à Peshawar (Pakistan), et sur le sort du pasteur Saeed Abedini (Iran) Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Iran Pakistan Syrie	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/10/2013	Décision du Parlement	T7-0422/2013	Résumé
10/10/2013	Résultat du vote au parlement		
10/10/2013	Débat en plénière		
10/10/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2872(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0449/2013	08/10/2013	
Proposition de résolution		B7-0450/2013	08/10/2013	
Proposition de résolution		B7-0451/2013	08/10/2013	
Proposition de résolution		B7-0452/2013	08/10/2013	
Proposition de résolution		B7-0453/2013	08/10/2013	

Proposition de résolution	B7-0454/2013	08/10/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T7-0422/2013	10/10/2013	Résumé

Résolution sur les violences et persécutions perpétrées récemment contre des chrétiens, entre autres à Maaloula (Syrie) et à Peshawar (Pakistan), et sur le sort du pasteur Saeed Abedini (Iran)

2013/2872(RSP) - 10/10/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les violences et persécutions perpétrées récemment contre des chrétiens, entre autres à Maaloula (Syrie) et à Peshawar (Pakistan), et sur le sort du pasteur Saeed Abedini (Iran).

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, ECR et EFD.

Les députés ont rappelé qu'à plusieurs reprises l'Union avait exprimé son attachement à la liberté de religion, à la liberté de conscience et à la liberté de pensée dans le monde et qu'il était du devoir des dirigeants politiques et religieux, à tous les niveaux, de combattre les extrémismes et d'encourager le respect mutuel entre individus et entre groupes religieux.

Dans ce contexte, les députés **ont fermement condamné les récents attentats perpétrés à l'encontre de chrétiens** et invité les pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient à veiller à ce que les auteurs de ces crimes et d'autres actes de violence à l'encontre des chrétiens ou d'autres minorités religieuses soient traduits en justice, dans le cadre d'un procès en bonne et due forme.

Maaloula, Syrie : en ce qui concerne les chrétiens de Syrie, les députés ont condamné les actions du Front Jabhat Al-Nosra et des milices qui y étaient associées à Maaloula et demandé que les religieuses et les orphelins pris au piège dans le monastère de Sainte-Thekla (Mar Takla) puissent recevoir immédiatement de l'aide et l'assistance humanitaire dont ils avaient besoin. Ils ont également souligné que tous les acteurs avaient le devoir de protéger toutes les minorités présentes en Syrie, notamment les chiites, les alaouites, les kurdes, les druzes et les chrétiens.

Peshawar, Pakistan : les députés ont condamné l'attentat commis contre l'église de tous les saints à Peshawar et tous les autres attentats terroristes perpétrés récemment. Ils ont appelé le gouvernement du Pakistan à user de tout son pouvoir pour que les auteurs de l'attentat soient traduits en justice et à agir pour protéger les victimes de violences collectives à caractère religieux. Ils ont exprimé leur profonde inquiétude face aux abus dont risquent d'être victimes les personnes de toutes confessions dans ce pays au nom des lois controversées sur **le blasphème**, en particulier par l'invocation de plus en plus fréquente de ces lois contre des chrétiens (que le ministre Shahbaz Bhatti et le gouverneur Salman Taseer, qui ont été assassinés, avaient désavouées publiquement).

Le sort du pasteur Saeed Abedini, en Iran : les députés se sont dits profondément inquiets quant au sort du pasteur Saeed Abedini, détenu en Iran depuis plus d'un an et condamné à 8 ans de prison pour des accusations en rapport avec ses convictions religieuses. Ils ont appelé le gouvernement iranien à relaxer et à libérer sans délai Saeed Abedini et à garantir le respect total du droit à la liberté de religion ou de conviction, et ce, inconditionnellement. Parallèlement, ils ont estimé que toutes les initiatives visant à promouvoir le dialogue et le respect mutuel entre les communautés devaient être soutenues et invité toutes les autorités religieuses à prôner la tolérance et la lutte contre la haine et la radicalisation violente et extrémiste.